

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE LUXE ET DE VILLEGATURE » en abrégé «
SLV »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDIAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN à 200 METRES DE LA PIZZERIA DOLCE VITA
ET 50 METRES DE LA PAROISSE SAINT JOSEPH DE
BONOUMIN, Lot 1753, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE LUXE ET DE
VILLEGATURE » en abrégé « SLV »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE
D'IVOIRE et à l'Etranger :

- L'organisation de voyages en circuits touristiques ;
- L'organisation de voyages de luxe ;
- Le tourisme en général,
- toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, viticoles, foncières, immobilières, foncières
- la gestion de service dans tous les domaines d'activités
- L'activité de restauration, de traiteur, d'hôtellerie,
- Le conseil en promotion et événementiel ;
- La conception, la création, la réalisation, - ménagement, l'exploitation, la diffusion, la gestion, d'espaces d'évènements (salles de réception, activités d'hôtellerie, de restauration-traiteur...) ;
- La location d'espaces destinés à abriter des évènements divers : réunions privées ou publiques, évènements institutionnels, congrès, conférences, évènements d'entreprise, notamment : séminaires, journée d'étude, lancement de produits,

conférences de presse, repas d'entreprise, de managers, de clients dits VIP, vernissages, exposition, salon, spectacles, arbres de Noël, cocktails, banquets, soirées de gala etc...

- L'organisation d'événements professionnels ou particuliers de tous genres, de campagne de stimulation, de foires et tous salons ainsi que l'ensemble des activités artistiques et culturelles y relatives ; la décoration des espaces desdits événements ;

- L'organisation événementielle en général ;

- La formation aux métiers de l'événementiel, de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que celle du personnel de maison ;

- Le placement de tout personnel d'appui à l'organisation d'événements ;

- La restauration collective, le service de repas hors domicile ;

Des jeux, du bien-être, du shopping, et largement du

tourisme de luxe

La restauration scolaire et universitaire (enseignement) ;

La restauration hospitalière, et pour tous établissements

pénitentiaires, (santé et social) ;

La restauration d'entreprises et d'administrations (travail) ;

- La restauration commerciale ;

- La création, la conception, l'exploitation, la gestion, de tous fonds de

commerce, de restaurants, de cantines scolaires et préscolaires, cantines

professionnelles, du privé ou publics ; de pâtisserie, de boulangerie et tous autres ;

- La restauration en général,

- La production, la fourniture, l'import, l'export, l'approvisionnement par

tous moyens, la location, la commercialisation, l'achat, la vente, la représentation

commerciale, le warrantage, la conservation, le conditionnement, la distribution de,

dispositifs, matériels, outils, équipements, appareils, produits, électro-ménagers, pour

particuliers et professionnels de dernière génération, tous supports spécifiques, de

toute nature, utilisés dans, la restauration,

l'évènementiel et autres accessoires

nécessaires à la réalisation de l'objet social;

- Le rachat de toutes autres affaires similaires ou fonds de commerce se rapportant à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de la société;

- La création, l'installation, l'exploitation, la gérance de toutes structures commerciales se rapportant à l'objet;

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées, quel qu'en soit la nature juridique ou l'objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDIAN COCODY RIVIERA BONOUMIN à 200 METRES DE LA PIZZERIA DOLCE VITA ET 50 METRES DE LA PAROISSE SAINT JOSEPH DE BONOUMIN, Lot 1753, Ilot 95

Dirigeant(s) M DAMANA ANGE DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01737 du 26/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10963/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

